

Déclarer les droits culturels

**Patrice Meyer-Bisch, Mylène Bidault
DÉCLARER LES DROITS CULTURELS**

Commentaire de la Déclaration de Fribourg

Schulthess Éd. romandes, Genève, Bruylant, Bruxelles, 2010, 154 p.

La Déclaration de Fribourg, rédigée pour l'Unesco en 1998, est un facteur essentiel du développement progressif des droits humains. Présentée ici dans une version remaniée, elle comporte une série d'articles sur des droits culturels déjà reconnus dans divers traités internationaux, accompagnés de commentaires concernant leur interprétation et mise en œuvre dans le cadre d'une gouvernance démocratique ainsi que les dimensions culturelles des autres droits de l'homme dans leur interdépendance, indivisibilité et universalité. C'est le fruit d'un long effort commun de nombreux experts du monde entier, dont également des membres du Mouvement ATD Quart Monde.

Les droits culturels concernent l'identité culturelle, la référence à des communautés culturelles, l'accès et la participation à la vie culturelle, l'éducation et la formation, la communication et l'information, et la coopération culturelle.

Les énumérer met en évidence leur pertinence indéniable lorsqu'il s'agit de la dignité humaine des personnes en situation de pauvreté. Le commentaire tire à ce sujet de précieuses conséquences, tout en faisant référence au texte de Joseph Wresinski, *Culture et grande pauvreté*¹ : ces personnes doivent être consultées et elles doivent pouvoir participer aux prises de décisions qui les concernent. Les mémoires de souffrances font partie du patrimoine culturel. L'accès au savoir ne saurait être limité au motif de disponibilité de ressources. La diffamation, l'exclusion ou la discrimination des pauvres sont à dénoncer et à combattre. Enfin, il faut « *réhabiliter la richesse des pauvres* ». Il est essentiel de « *considérer et renforcer* » leurs propres capacités, car il ne s'agit pas tellement de « *lutter contre* » la pauvreté, mais de « *lutter pour* » la reconnaissance et la valorisation.

Hans-Peter Furrer

1. Collection Les cahiers Wresinski, Éd. Quart Monde, 2004, 52 p.